

TRADUCTION

# (1) CERTIFICAT

- (2) N° du certificat : **ZP/B294/17-PZ** remplace ZP/B057/16-PZ
- (3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A  
Type: ABS-Lock® Falz IV**
- (4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**
- (5) Adresse: **Gewerbering 3, 47623 Kevelaer, Allemagne**
- (6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA EXAM GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 17-304.
- (8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme  
**DIN EN 795:2012** **DIN CEN/TS 16415:2013**
- (9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.
- (10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.
- (11) Ce certificat est valide jusqu'au 15.11.2022.

DEKRA EXAM GmbH  
Bochum, 16.11.2017



Signé: Wiegand  
Organisme de certification

Signé : Mühlenbruch  
Service technique

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.  
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

Wiegand  
Organisme de certification

Mühlenbruch  
Service technique

## TRADUCTION

(12) Annexe à

(13) **Certificat**  
**ZP/B294/17-PZ**

(14) 14.1 Objet et type  
Dispositif d'ancrage type A  
Type: ABS-Lock® Falz IV

### 14.2 Description

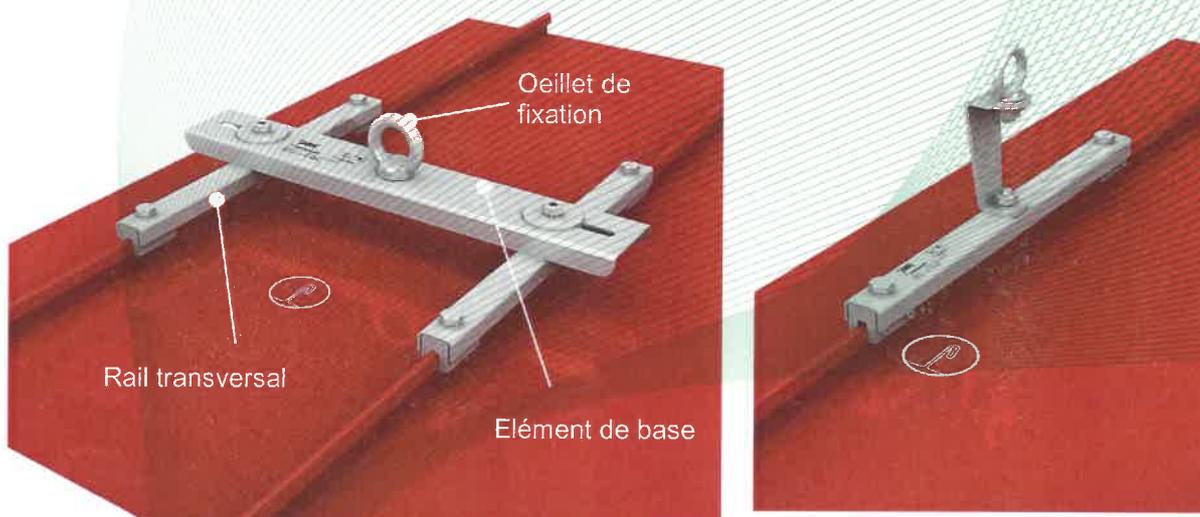
Le dispositif d'ancrage de type ABS-Lock® Falz IV (Figure 1) permet de protéger au maximum trois personnes contre les chutes. Il est prévu pour un montage sur des profilés à joint debout présentant une résistance suffisante. Le dispositif d'ancrage est fixé sur les profilés du toit à l'aide de quatre ou deux bipartites pinces de profilés en aluminium, qui sont adaptées au contour du joint debout. La fixation est effectuée à l'aide de deux vis sans tête par pince de profilé.

L'élément de base du dispositif d'ancrage se compose d'une plaque repliée ( $t = 2$  mm), munie de trous oblongs aux extrémités (28 mm x 11 mm). Aux deux extrémités de l'élément de base, est vissé également une plaque repliée (rail transversal,  $t = 2$  mm) de manière à former une construction en forme de H. L'assemblage des rails transversaux avec les pinces de profilés est effectué à l'aide d'une vis hexagonale M10 x 18 mm et des écrous hexagonaux et rondelles en U appropriés.

Il est possible d'adapter le dispositif d'ancrage sur la largeur de bande respective du support de montage. Avec le modèle ABS - Lock® Falz IV 450, le dispositif d'ancrage est approprié pour des largeurs de bandes de 300 mm à 450 mm. Avec le modèle ABS - Lock® Falz IV 660 pour des largeurs de bandes de 420 mm à 660 mm.

Au lieu de l'œillet de fixation, il est possible d'effectuer le montage de composants de guidage de câble pour les systèmes à guidage par câble de type ABS-Lock® SYS II ou SYS IV de la société ABS Safety GmbH. Le dispositif d'ancrage, type ABS-Lock® Falz IV peut ainsi être employé comme ancrage d'extrémité ou intermédiaire sur les systèmes de guidage par câble mentionnés. Le modèle ABS-Lock-Falz-IV-ZW (Figure 2) est uniquement utilisé comme ancrage intermédiaire.

Le dispositif d'ancrage est conçu pour la sollicitation dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage. Il est en aluminium et en acier résistant à la corrosion.



Figures 1 - 2: Dispositif d'ancrage type ABS-Lock® Falz IV et ABS-Lock® Falz IV-ZW (exemple de montage)

(15) Rapport d'examen

PB 17-304, 16.11.2017